

LUXEMBOURG



Allocution de

S.E.M. Jean Asselborn

Vice-Premier Ministre

**Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Immigration**

Grand Duché de Luxembourg

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur tout particulier pour moi en tant que membre du nouveau gouvernement luxembourgeois et Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration d'intervenir pour la première fois devant cette Assemblée composée des nations du monde. Il va sans dire que je souscris entièrement au discours prononcé il y a quelques jours par le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Bernard Bot, au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

Vous accédez à la présidence de notre Assemblée générale à un moment où des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de notre Organisation doivent être préparées et discutées.

Dans ce contexte, nos regards se tournent avec inquiétude vers le Proche et le Moyen-Orient où les situations de tension, voire de crise ouverte semblent s'intensifier. S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous devons rappeler avec insistance, face à une situation marquée par de nombreux blocages de part et d'autre, que la voie de la négociation et du compromis est la seule envisageable et que la « Feuille de route » reste le seul moyen de parvenir à une solution négociée entre les parties qui soit fondée sur la coexistence de deux Etats, à savoir un Etat palestinien viable, d'un seul tenant et indépendant vivant en paix aux côtés d'un Israël aux frontières sûres et reconnues. Ceci vient également d'être réaffirmé avec vigueur par le Quartette. De même, tout retrait d'Israël de la bande de Gaza devrait se situer notamment dans le contexte du processus politique décrit par la feuille de route.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 1546 du Conseil de Sécurité relative à la situation en et le rétablissement subséquent de la souveraineté irakienne ont marqué une étape importante dans le processus de reconstruction politique, sociale et économique

obtenues, des nouvelles inquiétantes nous sont parvenues ces derniers mois d'autres régions du globe et notamment d'Iran et de la Corée du Nord : sur tous les dossiers, les éclaircissements indispensables doivent être fournis et toutes les garanties données, notamment dans le cadre d'un respect strict des régimes de l'A.I.E.A

Dans ce contexte, je soulignerais que la conférence de révision du T.N.P. de 2005 doit être l'occasion de réaffirmer la validité et la pertinence de la recherche en commun de solutions aux questions complexes de la non-prolifération.

Monsieur le Président,

Sur l'ensemble de ces dossiers liés au maintien de la paix et de la sécurité internationales, les Nations Unies trouveront un partenaire fiable et engagé dans l'Union européenne qui a fait de l'émergence d'un multilatéralisme efficace l'une des priorités de sa Stratégie de sécurité adoptée en décembre 2003. Ce n'est pas sans fierté que je permets d'ajouter que le Luxembourg assume également ses responsabilités en matière de maintien de la paix en contribuant des contingents militaires à la KFOR au Kosovo et l'ISAF déployée en Afghanistan et désormais placée sous le commandement du Corps européen.

La question du développement est et doit rester au centre de l'attention de la communauté internationale. Alors que des millions d'être humains continuent à vivre dans des circonstances inacceptables, notre mobilisation autour de la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire doit être constante, voire doit encore s'intensifier au vu du constat que nombre d'Etats, notamment en Afrique subsaharienne, continuent à éprouver les plus grandes difficultés à progresser en vue de l'échéance de 2015. Pour sa part, le Luxembourg est prêt à assumer sa part dans l'indispensable effort de solidarité internationale : en 2003 notre aide publique au développement a atteint 0.81% de notre Revenu National Brut et l'objectif d'un pourcent à atteindre dans les années à venir est inscrit dans le programme du nouveau gouvernement constitué en juillet de cette année.

La lutte contre la pauvreté et l'engagement pour un développement durable à l'échelle globale constituent les objectifs majeurs de la politique de coopération luxembourgeoise, une politique que nous mettons en oeuvre – de concert avec nos partenaires – dans un esprit de partenariat et de participation. Dans nos actions de coopération, un accent particulier doit être mis sur la poursuite des efforts internationaux en matière de santé reproductive et, en particulier, de lutte contre ce fléau terrible que reste le HIV/SIDA.

En complément d'une augmentation de l'A.P.D. à l'échelle mondiale, d'autres sources de financement peuvent être mobilisées et l'initiative des Présidents Chirac et Lula a tracé un certain nombre de pistes de réflexion intéressantes à cet égard. Il nous semble primordial de maintenir le Consensus de Monterrey dans son intégralité : toute stratégie de développement efficace dans le moyen et long terme doit reposer sur une combinaison adéquate d'éléments comme l'A.P.D., le commerce international, l'investissement direct étranger et les efforts internes des pays concernés, notamment en matière de renforcement des capacités, de gouvernance et d'Etat de droit. A cet égard, je reste persuadé que tous les efforts doivent être développés en particulier pour aboutir à une conclusion positive du Round du développement de Doha.

En tant que Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, une innovation dans notre contexte politique national, je me dois d'insister — à l'instar de notre Secrétaire général qui a prononcé, le 29 janvier 2004 un discours stimulant en la matière devant le Parlement européen — également sur l'importance croissante de la problématique des migrations, notamment pour l'Europe. Ce dossier devra être abordé en veillant à une gestion ordonnée des flux migratoires, en insistant sur les notions d'intégration et de coopération internationale. Une action déterminée contre la criminalité organisée notamment liée à toute forme de traite des personnes, en est le corollaire indispensable.

Nous sommes appelés à intensifier nos efforts au cours de l'année à venir en vue de préparer cet événement important que sera le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de septembre prochain, ce qu'il est convenu d'appeler, en jargon onusien, le «Major Event». Cinq ans après le Sommet du Millénaire, cette rencontre des plus hauts responsables politiques de la planète devra être l'occasion de la définition d'une nouvelle synthèse, d'un nouvel agenda mondial à l'aube du XXI^e siècle.

En effet, les défis sont multiples et importants : il s'agit de passer en revue l'ensemble des engagements pris dans la Déclaration du Millénaire et lors des grandes conférences dans les années 90, pour en évaluer la mise en oeuvre et, le cas échéant, procéder au sein de notre Organisation aux ajustements et adaptations rendus nécessaires par un contexte mondial changeant, tout en maintenant le niveau d'ambition commun qui nous anime. Nous devons veiller à ce que ce nouvel agenda mondial soit l'expression des vœux et aspirations de l'ensemble de la communauté internationale. En particulier, la dimension du développement doit garder la position centrale qui est la sienne. Mais il convient également d'ouvrir notre organisation sur les nouveaux questionnements, les nouvelles problématiques qui se posent en matière de maintien de la paix et de sécurité.

Ni l'une, ni l'autre de ces deux dimensions ne constituent des domaines réservés de tel ou tel Etat ou groupe d'Etats ; elles constituent des préoccupations communes à tous les Etats membres et, en tant que telles, doivent être gérées de concert au sein des institutions multilatérales qui sont notre patrimoine commun. La vitalité et la pertinence de notre Organisation est la clé de cette tentative de redéfinir les termes de l'ordre du jour international en insistant sur les notions d'interdépendance et de solidarité. Si l'enjeu est essentiel, les risques ne sont pas négligeables et il nous reviendra de tracer ensemble une démarche convergente, inclusive et équilibrée qui permette à chacun de participer pleinement et d'exprimer ses aspirations et ses attentes.

Pour atteindre cette haute ambition, il nous faut tout d'abord susciter l'émergence d'un nouvel état d'esprit dans nos délibérations. Après les divisions et controverses des dernières années, il faut que la communauté internationale se retrouve, se ressoude autour d'objectifs communs et partagés. C'est à ce prix que les Nations Unies resteront le siège par excellence de la légitimité internationale et le centre vital de l'action multilatérale, comme l'a rappelé récemment notre Secrétaire général. C'est cet état d'esprit qui doit animer la démarche commune vers le « Major Event » de l'année prochaine.

Nous devons convenir d'une procédure qui assure la participation de tous, qui garantisse le nécessaire équilibre entre les différentes dimensions du processus et qui nous guide vers la convergence sur la substance des messages politiques à définir. Soyez en tout cas assuré que mon pays, tout comme ses partenaires de l'Union européenne sont prêts à s'investir pleinement dans ce débat.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il paraît que si l'on veut jeter un sort à quelqu'un, on lui souhaite de vivre en des temps intéressants. Je ne sais pas si nous vivons sous un sort, mais je sais en tout cas que nous vivons des temps intéressants, des temps du débat et de la réorientation, des temps du choix et de la relance de la coopération internationale. Sachons saisir cette chance en donnant ce «supplément d'âme» à nos Nations Unies, qui se sont révélées à l'épreuve comme indispensables. Mais avouons aussi que ce choix du multilatéralisme est un choix exigeant qui nous demande à tous une disponibilité accrue à remettre en question nos certitudes d'antan et d'accepter de nouvelles approches dans un cadre institutionnel rénové.

Sur la voie de ce renouveau, inspirons-nous des vers magnifiques du poète espagnol Antonio Machado (et je cite) :

« Voyageur, le chemin
C'est les traces de tes pas
C'est tout, voyageur ;
Il n'y a pas de chemin,
Le chemin se fait en marchant
Le chemin se fait en marchant » (fin de citation)
Je suis confiant qu'ensemble, nous aurons la vision et le courage de faire le premier pas....et les pas suivants sur ce chemin ambitieux.

Je vous remercie de votre attention.